



Quels débouchés professionnels avec un seul M1 ?

Par mister_bw, le 19/09/2025 à 23:03

Bonjour à tous,

Je me permets de solliciter à nouveau les experts Juristudent car je suis toujours paumé quant aux perspectives d'avenir qui s'offrent à moi et que les ruminations mentales ne sont jamais bonnes conseillères ;-)

En premier lieu, j'ai 27 ans (ce qui à m'ha n'est plus si jeune), je suis actuellement diplômé d'une licence en droit privé obtenue il y a quelques années et j'ai alterné entre un emploi peu épanouissant dans le secteur bancaire (que j'ai abandonné avec joie) et chômage de longue durée faute de trouver un emploi avec ma seule licence (et j'estime qu'on ne prépare pas suffisamment les étudiants en droit à qui on promet que cela mène à tout à cette situation... je le signale pour ceux qui tomberaient par hasard sur ce message).

Je n'avais pas souhaité continuer en M1 après mes études pour raisons économiques (j'avais par ailleurs redoublé ma L3 pour cause d'année sabbatique suite à un décès de parent ce qui m'avait conduit à un épisode dépressif et à un besoin de gagner de l'argent) mais j'étais toujours frustré et complexé quant au fait que je n'avais pas été "au bout" de mes études que j'appréciais tant malgré des résultats encourageants.

J'avais déploré il y a quelques semaines sur ce forum que je n'avais pas réussi à obtenir de M1 sur la plateforme Mon Master, et il s'avère que j'ai finalement déniché une place dans un M1 de droit public général. ?

Bonne nouvelle donc, mais depuis, je suis pris de doutes : pour aller droit au but, étant étudiant en formation continue (ce qui représente un coût) j'aimerais valider mon M1 et obtenir ma maîtrise, mais je ne pensais de prime abord pas faire les deux années qui mènent au master "complet" (ne serait-ce que pour les raisons économiques que j'évoquais plus haut), et parce que les années passent et que je me rapproche doucement de la 30aine... je

ressens le besoin de gagner en expérience pro et de gagner suffisamment d'argent pour m'assumer. Ce frein en termes d'expérience pro était déjà une source de stress dans le processus de reprise d'études pour être honnête !

Pensez-vous que ma situation pourrait se débloquer et que je pourrais trouver un job dans le secteur juridique avec un seul M1 (dans l'idéal un emploi en tant que juriste dans une administration, je pense également aux concours administratifs, ou travailler au sein d'un tribunal pourquoi pas en tant qu'auxiliaire de justice qui m'intéresse particulièrement), ou ma situation sera à l'identique dans un an et je perdrais temps, motivation et argent inutilement ?

Merci à toute personne qui prendra le temps de répondre à mon message et bon week-end à tous

Par **Lorella**, le **20/09/2025 à 13:17**

Bonjour,

Concernant votre âge et la reprise d'études : beaucoup reprennent des études de droit ou dans d'autres domaines bien plus tard. Il ne faut pas se mettre un frein par rapport à l'âge.

Coût de la formation sous statut formation continue : qui finance la formation ? qui vous rémunère pendant ce temps ?

Master 1 et débouchés : si vous savez déjà que vous ne pourrez pas poursuivre en M2, pour raison financière, cela risque de limiter vos opportunités professionnelles. Vous serez en concurrence avec les diplômés qui ont obtenu le Master complet.

En résumé, ce M1 enrichira vos connaissances mais il ne garantira pas une sortie du chômage. A mon avis, ce n'est pas un piste viable et il y a un risque de déception au bout du compte.

Par **mister_bw**, le **20/09/2025 à 13:19**

Je m'autofinance sur mes fonds propres, il n'y a pas d'entreprise derrière. Encore que je m'estime heureux, le coût de la formation n'est "que" de 1000 euros, mais il faut désormais que je m'arrange pour avoir de quoi vivre, car le chômage/RSA ou autres ne sont plus actifs ensuite.

Par **Lorella**, le **20/09/2025 à 13:32**

Donc vous payez la formation 1000 euros et vous n'avez aucune ressource pour vivre. Je ne comprends pas.

Par **mister_bw**, le **20/09/2025 à 13:45**

J'ai épargné des mois durant pour me le permettre, et je suis possiblement assujetti à une bourse étrangère.

C'est juste en standby tant que je n'ai pas fait toutes les démarches, comme je l'ai écrit plus haut, tout s'est décanté ces derniers jours.

Par **Lorella**, le **20/09/2025 à 16:03**

Il vaut mieux sécuriser vos moyens de subsistance avant de vous lancer dans des études.

Par **Lorella**, le **21/09/2025 à 21:58**

Quand vous dites : je suis possiblement assujetti à une bourse étrangère. Est-ce que cela veut dire que vous n'êtes pas de nationalité française ?

Vous dites avoir été admis à un M1 de droit public général et que vous vissez comme objectif professionnel un emploi en tant que juriste dans une administration, des concours administratifs, ou travailler au sein d'un tribunal en tant qu'auxiliaire de justice.

Connaissez-vous les conditions pour travailler dans la fonction publique ?

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12219>

Par **mister_bw**, le **21/09/2025 à 22:07**

Je vous rassure, je suis bien de nationalité française, j'y ai droit pour des raisons différentes que je ne développerai pas puisque ça n'a pas spécialement d'intérêt en l'espèce. ;-)

Pour vous répondre, je ne suis pas à la rue. J'ai travaillé (en banque), j'ai épargné en prévoyant qu'une année plus "serrée" arriverait et j'y parviendrais sans être contraint de manger des pâtes quotidiennement ou de devoir vendre mes meubles.

C'était compliqué de "m'autoriser" ce choix de reprise d'études, ma part anxieuse s'interrogeait si ce n'était pas un caprice (n'était-ce pas plus rationnel de chercher un emploi ou de continuer à aller bosser dans le secteur bancaire que je n'ai pas aimé mais qui me permettait de gagner ma vie sans intermittence), et je me suis autorisé à y retourner après 1 an de réflexion parce que j'aimais ce que je faisais, j'aime le droit, et c'est là que j'ai envie d'exercer. Et pour être transparent, j'ai eu une petite phase de dépression qui m'a donné envie de revenir à l'essentiel.

Vous l'avez dit, si je m'arrête en M1, je serais en concurrence avec des gens qui ont un M2 et ça n'est pas évident... mais avec une simple licence, il y a que dalle, à peine des postes de secrétaire juridique. Je pense que le M1 m'ouvrirait les concours de catégorie A et d'exercer comme auxiliaire de justice, avec de l'expérience, je pourrais peut-être accéder à d'autres emplois dans le privé plus tard.

(par ailleurs, c'est un avis à chaud, je pense qu'une alternance ou autre serait possible en M2 qui me ferait peut-être revenir sur ce choix... mais pour le moment, je pense m'arrêter après le M1)

Par **Lorella**, le **22/09/2025 à 16:41**

Point sur la nationalité éclairci. Vous m'aviez mis le doute.

Point sur le plan financier au quotidien également résolu.

[quote]

j'aime le droit, et c'est là que j'ai envie d'exercer

[/quote]

Alors si vous êtes déterminé à reprendre ce chemin, vous pouvez y arriver.

Avec la licence seule, les débouchés sont restreints. Le Master 1 vous permettra d'élargir un peu les possibilités. Mais il faut rester lucide sur le fait que vous serez en concurrence avec des M2.

Il est préférable de garder ouverte l'option de poursuivre en M2.

Je vous conseille dès maintenant de vous renseigner sur les possibilités de formation en alternance selon l'âge et les structures. Il existe deux types de contrat : apprentissage et professionnalisation. La situation diffère selon la fonction publique (FPE, FPH, FPT) et les EPA ou EPIC.

Cadrez bien toutes les options possibles pour l'après M1 dès maintenant. N'attendez pas la fin de votre M1 pour découvrir les limites. N'avancez pas à l'aveugle. Quand on sait où l'on va, on peut y arriver, sinon on risque d'aller nulle part.

Par **Floris22**, le **03/10/2025 à 14:35**

Bonjour

Dans la FPE, le recrutement catégorie A se fait par concours pour les titulaires bac + 3

minimum.

Vous pouvez aussi passer un concours catégorie B et monter ensuite via les concours interne. Par cette voie, vous n'êtes pas limité pour les postes de direction ou autres hauts postes du moment que vous y mettez l'envie.

Je vous invite à regarder dès aujourd'hui les calendriers d'inscription.

M1 & M2 sont des gros plus, mais rien ne vous empêche de suivre une formation concours en même temps que vos cours de M1.

La reprise de vos études est un avantage lors d'un entretien.

Après, quitte à avoir une année "études", autant la faire à fond.

Vous pouvez déjà regarder les offres d'emploi pour les administratifs sous
<https://choisirleservicepublic.gouv.fr/>

Vous pourriez même postuler à certaines comme contractuel